

LES ENJEUX ET LES ÉTAPES D'UN RAPPROCHEMENT ENTRE ASSOCIATIONS

Focus sur la fusion

Contexte

- ▶ Cette formation a pour objet de présenter les éléments incontournables (lois, méthodologie et enjeux) à connaître avant ou en cours de projet de rapprochement entre associations.

Objectifs

- ▶ Repérer le cadre légal
- ▶ Distinguer les différentes modalités de fusion et les alternatives en termes de coopération
- ▶ Acquérir une méthodologie de mise en œuvre
- ▶ Repérer les enjeux

Programme

Contexte

- Environnement institutionnel et sociétal (coopération, décloisonnement, transparence, efficacité, concurrence, etc)
- Cadre réglementaire
- Fusion-absorption, fusion-crédation, GCSMS, transfert partiel d'actif, etc

Enjeux

- Opportunités (gouvernance, organisation managériale, développement et innovations, partenariat, liens avec les enjeux et les orientations du secteur)
- Points de vigilance (financier, ressources humaines, gouvernance, Risques Psycho Sociaux, Qualité de Vie au Travail, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et Plan de Développement des Compétences, environnement, communication)

Étapes d'une fusion

- Se découvrir (gouvernance et direction)
- Projeter la fusion (tutelles, diagnostic, projet de traité, rétroplanning)
- Les démarches de la fusion (respect du calendrier légal, démarches juridiques, instances, communication, transfert financier et RH)
- Suivre, accompagner et évaluer

Date(s)

Inter : date à fixer en fonction des sollicitations
Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu

Inter : URIOPSS - Marseille
Intra : dans vos locaux ou dans les locaux de l'URIOPSS

Durée

Inter : 1 jour - 7 heures
Intra : selon vos besoins

Tarif

Inter : 280 €
Intra : 1 100 € pour 7h00 de formation
Nous consulter pour plus de précisions

Public / pré-requis

- ▶ Administrateurs, directeurs et cadres
- ▶ Pas de connaissances initiales nécessaires
- ▶ Minimum 6 personnes / maximum 12 personnes

Méthodes pédagogiques

- ▶ Apports de connaissances théoriques, exposés
- ▶ Échanges entre participants
- ▶ Étude de cas, cas pratiques

Méthodes et modalités d'évaluation

- ▶ En amont de la formation : un test d'auto-positionnement et évaluation des attentes spécifiques est transmis au stagiaire
- ▶ En cours de formation : une évaluation des acquis est réalisée par l'intervenant.e en cours et en fin de formation par des cas pratiques, jeux de rôles, exercices, tour de table etc...
- ▶ En fin de formation seront transmis au stagiaire :
 - un questionnaire final qui permettra d'évaluer les connaissances acquises
 - un questionnaire de satisfaction à chaud qui permettra d'évaluer la satisfaction
 - un questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur le poste de travail

Intervenantes

Hélène GIBERT, Consultante Formatrice, pilotage de projet et ingénierie sociale
Emmanuelle AUSINA et Sophie REZZI, Conseillères techniques de l'URIOPSS PACA et Corse, droit social, droit associatif



En option, 2ème journée

▲ Conséquences sur les contrats de travail

▲ Conséquences sur les relations collectives de travail

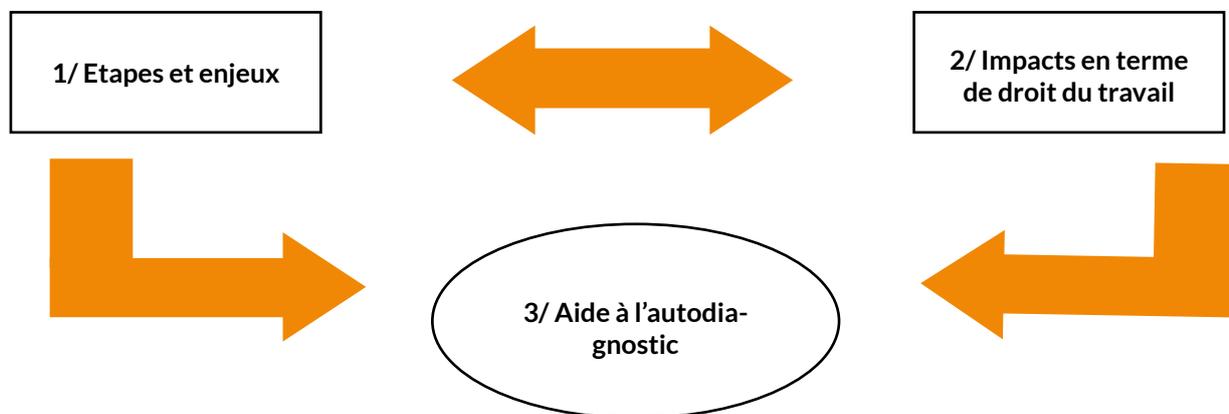
- La période transitoire
- La définition des avantages acquis à titre collectif
- Les impacts sur l'application des conventions collectives et des accords collectifs
- Négocier les accords de transition et accords de substitution

▲ Impacts des fusions sur les régimes de protection sociale complémentaire

- Conséquences sur l'affiliation auprès des caisses ARRCO et AGIRC
- L'unification des adhésions et la mise en place d'un statut commun
- Conséquences sur les contrats d'assurance
- Incidences sur les modalités de mise en place de ces régimes

▲ Anticiper et maîtriser les coûts

En option : Auto diagnostic ou pré diagnostic d'une durée de 3h00



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à contacter l'URIOPSS (formation@uriopss-pacac.fr) afin d'organiser leur accueil et, dans la mesure du possible, leur prise en charge pédagogique. Le cas échéant, l'URIOPSS s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si nécessaire vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

